

ANALYSE LINGUISTIQUE D'UN CHAPITRE DE
L'ILE DES PINGOUINS D'ANATOLE FRANCE

Caroline Foullioux
Desiderio Tejedor
(U.A.M.)

L'ANALYSE QUE NOUS PROPOSONS PORTE SUR LE CHAPITRE IV (*Les lettres: Johannès Talpa*) DU LIVRE III (*Le Moyen Age et la Renaissance*) DE L'OUVRAGE *L'ile des Pingouins* D'ANATOLE FRANCE.

Ce travail correspond à un projet interdisciplinaire que nous amorçons actuellement à l'U.A.M. avec nos élèves de dernière année de second cycle. Il s'agit de proposer aux étudiants l'étude d'un texte de leur programme de littérature sous deux approches traditionnellement différentes : littéraire et linguistique.

Nous schématiserons, dans le cas présent, certains aspects de l'analyse linguistique que nous proposons à nos étudiants.

Nous aborderons, tout d'abord, l'étude du mode ainsi que la temporalité et l'actualité des prédicats et leur enchaînement. Ensuite, en nous centrant sur le lexique, nous essaierons de montrer que l'interprétation du chapitre se complète à travers une analyse sémantique des *voix*. Finalement, dans la deuxième partie de l'analyse, nous aborderons le texte ayant comme point de référence les théories développées par Oswald Ducrot & J.-Cl. Anscombe, depuis la publication de leurs travaux sur la *Théorie de l'argumentation dans la langue*.

Nous avons choisi ce fragment parce qu'il est représentatif de l'ouvrage. Il y marque, en effet, à la fois le besoin et l'impossibilité d'écrire l'histoire; dès la préface on y trouve cette idée :

Les idées sont des fantaisies. Il faut être bien vain pour écrire l'histoire : il faut avoir de l'imagination (p. III).

Signalons, tout d'abord la cohérence impeccable de la structure de ce chapitre grâce à l'utilisation des marqueurs ou organisateurs du discours qui le jalonnent et qui nous ont aidé à le segmenter en quatre séquences :

- Première séquence : paragraphes 1 et 2: INTRODUCTION
- Deuxième séquence : Paragraphes 3, 4 et 5: DESCRIPTION de Talpa.
- Troisième séquence : Paragraphes 6, 7, 8 et 9: L'ACTION GUERRIÈRE (en fait c'est la CHRONIQUE DE TALPA).
- Quatrième séquence : Paragraphe 10: CONCLUSION.

Passons à l'analyse proprement dite.

En fonction des paramètres de la temporalisation et de la modalisation (De Vicente, E. Foullieux, C. 1996) nous proposons la règle de réécriture du mode verbal.

Mode →	fictionnel
	Non-fictionnel
Non-fictionnel →	hypothétique
	Non-hypothétique
Hypothétique →	probable
	apparent
Non-hypothétique →	réel
	réalisable
	impossible

C'est la première fois que nous incorporons le *mode fictionnel* dans cette règle de réécriture car nous nous sommes rendus compte du besoin d'appréhender son existence (ex.: utilisation de l'imparfait, du conditionnel et du présent préludique). Cependant nous ne sommes pas à même de proposer, pour l'instant, une définition de ce mode, mais il est clair que nous pouvons déjà en détecter certaines marques. Par exemple, dans la préface de *L'Île des Pingouins* à la page I:

Malgré la diversité apparente des amusements qui semblent m'attirer, ma vie n'a qu'un objet. Elle est tendue tout entière vers l'accomplissement d'un grand dessein. J'écris l'histoire des Pingouins.[...]

J'ai creusé la terre pour y découvrir les monuments ensevelis de ce peuple [...] j'y ai trouvé, selon la coutume, des haches de silex, des épées de bronze, des monnaies romaines et une pièce de vingt sous à l'effigie de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français.

Ainsi, le lecteur dès la première page accepte ce niveau imaginaire, cette fiction, cette connivence. Et il n'est pas toujours évident au lecteur, par la suite, de détecter les passages non-fictionnels où s'inscrit Anatole France.

Dans le chapitre qui nous occupe, le mode est partout fictionnel sauf au dernier paragraphe où l'on retrouve :

Si distrait et détaché qu'on soit des choses environnantes, on en ressent l'influence.

qui serait pratiquement un énoncé type.

En effet, dès que l'allocataire accepte le jeu du fictionnel, le système de modalisation est exactement le même que celui que nous avons décrit pour le mode non-fictionnel :

Mode fictionnel →	Non-hypothétique
Non-hypothétique →	Réel
Mode non-fictionnel →	Non-hypothétique
Non-hypothétique →	Réel

Au point de vue aspectualité (Vicente, E. de; Foullioux, C. 1995), nous pouvons dire que l'aspectualité globale du verbe s'établit à partir de la somme de trois catégories aspectuelles différentes :

1. *L'aspect temporel*. Certaines marques morphologiques temporelles véhiculent non seulement des sèmes de temporalité mais aussi, et d'une manière concomitante, des sèmes aspectuels. Il s'agit du caractère *accompli/non-accompli* de l'action ou de l'état exprimé du verbe au moment de l'énonciation.

2. *L'aspect grammatical* : sous cette dénomination nous regroupons trois paramètres qui peuvent se combiner entre eux, et qui ont comme caractéristique commune celle de disposer de procédés morphologiques spécifiques (périphrases et/ou adverbes) pour leur expression. Le premier paramètre s'établit en fonction du caractère *duratif long/duratif bref* que l'émetteur considère dans son appréhension du procès. Le second s'établit en fonction de la phase à laquelle l'émetteur considère le déroulement du procès (*aspects inchoatif, progressif et conclusif*). Le troisième paramètre s'établit en fonction de l'opposition *action ponctuelle/action itérative*.

3. Enfin *l'aspect lexical* : est constitué par les sèmes inhérents à la base lexicale du verbe, sèmes qui expriment la nature intrinsèque de l'action ou de l'état en fonction des trois paramètres qui ont été exposés à propos de l'aspect grammatical. (ex.: dormir (duratif long); gifler (duratif bref); devenir (progressif).

Nous allons nous centrer sur les paragraphes 6, 7, 8 et 9 et nous verrons la progression temporelle et aspectuelle de l'action guerrière.

Le paragraphe 6 débute par *tandis que* qui implique la présence d'un aspect temporel *non-accompli* qui en français ne peut être représenté que par un imparfait, un présent ou un futur. Ici nous avons un cas d'utilisation d'un imparfait :

Tandis qu'il rédigeait sa chronique, une guerre effroyable désolait la terre pingouine.

Cet imparfait va servir de trame habituelle à des actions ponctuelles *accomplies* :

ex.: s'y établirent, percèrent, enlevèrent...

Le paragraphe 7 débute par le conclusif *enfin*, qui contraint l'utilisation d'un *aspect temporel accompli* et porté par un passé simple:

Les Marsouins [...] mirent le siège autour du monastère.

À partir de là, France va décrire le dispositif préalable au siège, il commence à présenter les guerriers et leurs actions très évidemment à l'imparfait jusqu'à la fin du paragraphe 7 où il marque l'«*éternisation*» du siège avec le marqueur d'aspect itératif d'action accomplie perfective: *Soixante fois, les Marsouins furieux tentèrent l'escalade ; ils furent soixante fois repoussés.*

Ce phénomène d'*éternisation* du siège est repris par la présence du marqueur *depuis déjà dix mois*, au début du paragraphe 8, suivi obligatoirement par un imparfait *non-accompli duratif* qui exprime la durée du siège interrompu brusquement par un passé simple: *enseigna*, lourd de conséquences.

À la fin du paragraphe 8 nous avons un exemple d'*imparfait zoom* ce qui attire notre attention vu qu'il est introduit par *brusquement* qui devrait être normalement suivi d'un passé simple. Or il se trouve que les actions introduites par *brusquement* sont à l'imparfait. Cette transgression a pour effet de dynamiser l'action, de la rendre *non-accomplie* et donc beaucoup plus vivante, frappante.

Quant au paragraphe 9, il est surprenant en ce sens qu'il n'est introduit par aucun marqueur spécifique, il représente en fait la suite du paragraphe 8. Par contre, à la cinquième ligne, nous trouvons:

Cependant Johannès Talpa écrivait sa chronique.

Phrase clef pour l'étude de ce chapitre et où *cependant* a une valeur *temporelle*, équivalente à *pendant ce temps* et, comme nous le verrons par la suite, *concessive*.

Cependant renforce aussi la double valeur aspectuelle, d'une part, *durative* de l'action *écrire* (au bas mot depuis plus de dix mois) et d'autre part du *non-accompli duratif* de l'imparfait.

Cette phrase est clef car elle permet la transition vers le dénouement de l'action guerrière.

Le paragraphe 9 finit sur un énoncé tout aussi clef : *Le vieux chroniqueur écrivait encore* qui est une reprise de : *Cependant Johannès Talpa écrivait sa chronique* et ou *encore* a pour objet de renforcer l'aspect *duratif* et *non-accompli* du procès d'écriture.

Nous arrêtons là, faute d'espace, la synthèse de l'analyse temporelle et aspectuelle du corps central de ce chapitre qui toutefois nous permet de remarquer l'importance qu'Anatole France accorde, puisqu'il y a recours, à l'aspect *duratif* et *non-accompli*.

Les trois derniers paragraphes, description de la bataille, présentent une imbrication d'actions qui se succèdent brutalement, comme toute action guerrière, créant ainsi, consciemment, une atmosphère de confusion, atmosphère où sont rédigées les chroniques et qui constitue le cadre à partir duquel France tisse, en partie, sa stratégie argumentative qui contribue à mettre en valeur une des acceptions du verbe *écrire*.

Pour la deuxième partie de notre analyse, nous avons eu recours aux travaux développés par J.-Cl. Anscombre & O. Ducrot depuis la publication de leur ouvrage *L'argumentation dans la langue*. Travaux que nous avons complétés, dans certains de leurs aspects, avec les apports de la linguistique textuelle, plus précisément, ceux que J.-M. Adam présente dans : *Éléments de linguistique textuelle*.

Tout au long de ces années, depuis la publication de leurs travaux sur l'argumentation dans la langue, Anscombe et Ducrot n'ont cessé de préciser, de reformuler, d'abandonner voire même de réaffirmer leurs théories.

Dans l'actualité, leur centre d'intérêt se porte sur le lexique et la *Théorie des topoï*. Et cela, du fait qu'ils considèrent que «*sous les mots se trouvent non des objets, mais des scénarios, ou plutôt des schémas de scénario*». (Anscombe 1995, p.118). Ceci suppose-t-il un abandon, par exemple, de l'étude des connecteurs qui articulent les topoï convoqués par les énonciateurs? Non, et d'ailleurs nous y aurons recours lors de notre essais d'interprétation. Comme Sylvie Bruxelles et Pierre-Yves Raccah le signalent (S.Bruxelle; P.-Y. Raccah 1992 p: 66): «*L'étude linguistique de l'argumentation ne peut pas se limiter à l'analyse des morphèmes utilisés pour articuler les arguments et les conclusions. Cette analyse ne constitue qu'un des aspects, une des directions, de la recherche linguistique sur l'argumentation, certes importante [...]*».

Le point de départ de cette nouvelle étape de la théorie des topoï est la conviction que «*le sens d'un mot se réduit à son potentiel argumentatif, c'est-à-dire aux possibilités d'enchaînement discursif évoquées par l'emploi de ce mot*» (Ducrot 1996 p: 192). Dans ce travail, nous nous situons dans cette ligne de recherche tout en les adaptant à nos besoins.

Comme nous l'avons signalé dans la première partie de cette analyse, ce chapitre est organisé en quatre séquences. Chacune de ces quatre séquences correspond, plus ou moins, à la somme de deux ou plusieurs paragraphes, sauf la dernière qui est, elle, constituée uniquement par le dernier paragraphe.

La première séquence, regroupant les deux premiers paragraphes, pose d'entrée de jeu, le thème : *Jobannès Talpa composant ses chroniques*, situé dans un temps et dans un espace tout deux, d'entrée aussi, imaginaires. Espace imaginaire introduit par le présentatif *-organisateur* selon la terminologie employée par J.-M. Adam - *c'est que* équivalant à *il y avait* ou même *il était une fois*, formule d'ouverture propre au conte qui instaure un monde imaginaire. Ce qui ne doit pas nous étonner car Anatole France est considéré par certains comme un continuateur des écrivains philosophes du XVIII^{ème} siècle qui développent, par exemple, le conte philosophique dans le but d'exposer une problématique philosophique ou morale tout en utilisant des procédés narratifs.

Si l'on veut bien admettre qu'à l'origine de toute manifestation linguistique il y a une intention de la part d'un locuteur, nous avancerons qu'Anatole France expose, dans ce chapitre, la définition du *bon chroniqueur*.

Comment s'y prend-il?

Suivant la structure que nous avons établi pour ce chapitre, et après avoir vu que la première séquence posait le thème, nous trouvons deux autres séquences qui vont, elles, orienter argumentativement le chapitre. La première (paragraphes 3, 4 et 5) s'attachant à décrire *Jobannès Talpa*, et la deuxième (paragraphes 6, 7, 8 et 9) constituant la trame de la chronique.

La première séquence débute par l'énoncé : *Quand il entreprit de rédiger les Gesta Pinguinorum, Jobannès Talpa était vieux*.

Ce que nous voulons défendre, c'est que l'adjectif *vieux* est un modificateur déréalisant crucial dans la stratégie argumentative de France. Rappelons les définitions de Ducrot au sujet des *modificateurs déréalisants (MD) et réalisants (MR)* :

Un mot lexical Y est dit «MD» par rapport à un prédicat X si et seulement si le syntagme XY :

- (i) n'est pas senti comme contradictoire
- (ii) a une orientation argumentative inverse ou une force argumentative inférieure à celles de X.

Si XY a une force argumentative supérieure à celle de X, et de même orientation. Y est un MR. (Ducrot- 1995a : 147)

Reste à voir ce que modifie l'adjectif *vieux*. Pour nous, cet attribut est un MD qui s'applique au prédicat (selon la terminologie de Ducrot) *chroniqueur (X)*. Prédicat qui évoque, quels que soient le contexte et la situation dans lequel il est utilisé, un enchaînement *intrinsèque* du type: *Il est chroniqueur donc il peut écrire une chronique*, et ici ce MD en invertit l'orientation argumentative. Ce qui nous permet d'affirmer ceci, c'est la présentation qu'Anatole France fait de Johannès Talpa comme étant un chroniqueur, puisque en fin de compte il écrit *ses chroniques*. Il nous semble -sans pouvoir le justifier- pouvoir inférer de cet énoncé un enchaînement argumentatif du type:

Johannès Talpa est un chroniqueur mais il est vieux donc il aura du mal à rédiger sa chronique.

Ce qui permet d'affirmer que le locuteur admet un topos selon lequel la vieillesse est un empêchement pour la rédaction d'une chronique, si l'on admet, bien entendu, la définition traditionnelle de *vieillesse* comme : *dernier âge de la vie*. Et dans ce cas, la conclusion est *inverse* de celle que l'on pourrait tirer de X (*chroniqueur*) qui constitue, comme on l'a vu, un argument orienté vers une conclusion du type : *Johannès Talpa rédigera ses chroniques sans difficultés*.

Il y a donc, une opposition argumentative, une anti-orientation pourrait-on dire, entre *chroniqueur (X)* et *vieux chroniqueur (XY)* qui répond à une certaine intention discursive du locuteur, et, de ce fait, implique des conclusions opposées.

L'application de ce MD au prédicat *vieux* permet une réorientation argumentative du discours et, comme on le verra par la suite, s'insère dans une stratégie concessive très bien élaborée par le locuteur.

Dans la deuxième séquence, nous nous centrerons brièvement aussi sur le premier énoncé, ici : *Tandis qu'il rédigeait sa chronique, une guerre effroyable, à la fois étrangère et civile, désolait la terre pingouine*.

Dans le cas précédent, nous avons mis en relief le MD *vieux*, dont l'application au prédicat *chroniqueur* constituait un obstacle à la mise en oeuvre du potentiel argumentatif de ce dernier, et impliquait toute une réorientation du segment.

Dans cette nouvelle séquence, notre intérêt se porte sur l'épithète *effroyable* qui, est, au contraire, selon nous, un MR (Modificateur Réalisant). En effet, en l'appliquant au prédicat *guerre* il renforce les discours argumentatifs liés à ce dernier, il active l'emploi de certains topoï. En l'occurrence, un *topos intrinsèque* qui serait

du type (+ il y a la guerre, + c'est le chaos), topos généralement admis par la communauté et qui permet d'orienter ce segment vers une conclusion de polarité négative selon laquelle la *guerre* représenterait un empêchement pour la rédaction d'une chronique. À partir de là, suivant Ducrot dans ce parcours, et considérant que *effroyable* est un *MR*, on devrait accepter sans difficulté l'enchaînement suivant:

Il y a une guerre et même une guerre effroyable donc il aura du mal à rédiger sa chronique.

Effroyable augmente donc le degré d'application de *guerre*, la force avec laquelle on applique le faisceau de topoï qui constituent sa signification. Ils sont tous deux coorientés mais *effroyable* renforce l'orientation argumentative de *guerre*.

Ces deux débuts de séquences constituent, en fait, deux arguments coorientés vers l'impossibilité ou en tous les cas la difficulté pour Johannès Talpa de rédiger sa chronique. Mais comme nous l'avons signalé, plus haut, ces deux arguments s'insèrent dans une stratégie concessive. Stratégie concessive qui est articulée par le connecteur *cependant* que l'on retrouve à la cinquième ligne du neuvième paragraphe dans l'énoncé:

Cependant Johannès Talpa écrivait sa chronique.

Le connecteur *cependant* introduit une contradiction argumentative, ce qui est une des propriétés essentielles de l'enchaînement (mouvement) concessif. Le fait d'utiliser ce connecteur implique, en effet, une remise en cause de la pertinence argumentative des deux séquences précédentes, qui étaient orientées vers une conclusion implicite exprimant l'impossibilité pour Johannès Talpa d'écrire sa chronique. Remise en cause qui atteint évidemment les topoï convoqués précédemment, à savoir (+ on est vieux, + il est difficile d'écrire une chronique) pour le premier mouvement argumentatif et (+ il y a la guerre, + c'est le chaos) et donc (+ il y a la guerre, + il est difficile d'écrire une chronique) pour le second et qui sont invalidés par le locuteur au profit d'un nouveau topos, puisqu'il met en jeu un mouvement argumentatif nouveau. *Cependant* permet d'introduire un argument orienter vers une conclusion implicite du type : *il fait preuve de contentions*. Le locuteur introduit un énonciateur dans son discours qui est responsable de la convocation d'un topos du type:

(+ on prétend écrire, + il faut de la contentions)

qui permet d'orienter le nouvel argument :

Johannès Talpa écrivait sa chronique vers la conclusion implicite: *Il fait preuve de contentions*.

En synthèse, cet enchaînement concessif peut être reformuler de la manière suivante :

P1, P2 DONC R CEPENDANT NON-R DONC R'

Le dernier enchaînement argumentatif introduit par *cependant* se voit renforcer, en fin de paragraphe, par l'opérateur *encore* inséré dans un énoncé qui est une reprise de *cependant Johannès Talpa écrivait sa chronique*. D'autre part, il permet d'enchaîner sur le dernier paragraphe. Dernier paragraphe qui est intéressant du fait même de sa complexité. En effet, le locuteur introduit un conflit de voix dans son discours pour aboutir à la fin de la séquence à une conclusion implicite, qui est en fait sa définition du *bon chroniqueur*.

Ce sont encore deux adjectifs qui vont nous dévoiler le chemin à suivre pour interpréter la stratégie argumentative mise en place par le locuteur. Il s'agit ici de *admirable* que nous considérons comme *MR (Modificateur Réalisant)* et de *excessive* que nous considérons, au contraire, *MD (Modificateur Déréalisant)*. Tout deux sont appliqués au prédicat *contention*.

L'épithète *admirable* augmente l'applicabilité, la force argumentative du prédicat *contention*, il valide un topos intrinsèque du type (+ *on fait preuve de contention dans une activité, + on obtient de bon résultat*) et permet d'inférer un enchaînement argumentatif du type : *Johannès Talpa fait preuve de contention et même d'une admirable contention donc c'est un bon chroniqueur*.

Au contraire, l'attribut *excessive* inverse la force argumentative de *contention*, et donc invalide le topos intrinsèque précédent au profit d'un topos extrinsèque selon lequel *l'excès dans la réalisation d'une activité ne produit pas de bon résultat*. L'enchaînement permis ici serait du type:

Johannès Talpa fait preuve de contention mais de contention excessive donc ce n'est pas un bon chroniqueur.

Finalement, faute d'espace, nous nous limiterons à signaler que ces deux modificateurs sont importants dans la stratégie argumentative du locuteur car ils permettent d'attribuer ces deux enchaînements à deux énonciateurs différents. Différents et qui ne peuvent pas être assimilés au locuteur (Anatole France) qui d'ailleurs prend ses distances. Cet éloignement est marqué par l'utilisation d'un «mais» *phatique* qui, à notre avis enchaîne sur la conclusion implicite vue précédemment, à savoir :

Il fait preuve d'une admirable contention. Mais, si distrait et détaché qu'on soit des choses environnantes on en ressent l'influence.

D'autre part, il permet au locuteur d'introduire son propre point de vue, il marque en ce sens une rupture, une prise de parole. Prise de parole qui va par la suite être articulée par le connecteur adversatif *au contraire*, marquant une implication personnelle de la part du locuteur et, à travers laquelle, il essaiera d'imposer une certaine définition de ce que devrait être un bon chroniqueur: *Celui qui se consacre à consigner les faits par écrit*.

Mais ceci constitue déjà le sujet de notre prochain travail.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1990): *Eléments de linguistique textuelle (Théorie et pratique de l'analyse textuelle)*. Liège: Mardaga.
- ANSCOMBRE J.-CL. & O. DUCROT (1983): *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles: Mardaga.
- ANSCOMBRE J.-CL. (1989) «Théorie de l'argumentation, topoï et structures discursives» *Revue Québécoise de Linguistique*: n° 1, vol. 18.
- (1995): Topique or not topique: Formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques. *Journal of Pragmatics*, vol. 24, n° 1-2, p. 115-141.
- FRANCE, A. (1908): *L'île des Pingouins*. Collection Nouvelle. Calmann-Lévy, Éditeurs.
- BRUXELLES, S; RACCAH, P-Y. (1992): «Argumentation et sémantique : Le parti-pris du lexique» in *Énonciation et Parti-Pris*. Actes du Colloque de l'Université d'Anvers. Éditions Rodopi B.V., Amsterdam-Atlanta, G.A.
- DE VICENTE, E.; FOUILLIOUX, C. (1995): «Verbe et aspectualité en français», *Revista de Filología Francesa*. n° 6. Editorial Complutense. Madrid. 1992.
- DE VICENTE, E.; FOUILLIOUX, C.: *La conceptualisation du référent et le mode verbal en français*. *Revista de Filología Francesa*. U.C.M. Madrid. 1996.
- DU CROT, O. (1982): «Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter». *Cahiers de Linguistique Française*, n° 4.
- (1983): «Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de Linguistique Française*, n° 5.
- (1984): *Le dire et le dit*. Paris: Les éditions de Minuit.
- (1995a): *Les modificateurs déréalisants*, *Journal of Pragmatics*, vol.24, n° 1-2, p. 145-166.
- (1995b): «Topoï et formes topiques», in *Théorie des topoï*. Éditions Kimé, (p. 85-99)
- (1996): «Lexique et gradualité», in *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología*, Actas del II Coloquio Internacional de Lingüística Francesa. Edita: Grupo Andaluz de Pragmática. Sevilla. pp. 191-205).
- RACCAH, P.Y. (1990): «Signification, sens et connaissance: une approche topique». *Cahiers de Linguistique Française*, n.° 11.

